OUTILS DE PLANIFICATION - ORIENTATIONS POUR L'ANALYSE DES ITM DANS LA PEM

Publié par

Programme des Nations Unies pour l'Environnement / Plan d'action pour la Méditerranée - Centre d'activités régionales/ Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP)
Kraj Sv. Ivana 11, HR-21000 Split, CROATIA

PAP/RAC

ONU programme pour l'environnement

Plan d'action pour la Méditerranée
Convention de Barcelone

Les orientations méthodologiques pour l'analyse des ITM dans le cadre de la PEM ont été à l'origine développés par le CAR/PAP dans le cadre des projets SUPREME et SIMWESTMED financés par la DG-MARE. Ils se basent sur les précédentes publications et expériences (par exemple, le programme ESaTDOR-ESPON de 2013, le projet CAMP Italie de 2017).

Ces lignes directrices ont été testées sur des cas pilotes en Méditerranée, d'abord dans le cadre des projets SUPREME et SIMWESTMED, puis dans le cadre des processus PEM au Monténégro (projet GEF Adriatic), à Malte (processus national maltais de PEM) et en Italie (processus national italien de PEM).

Les lignes directrices contiennent la compilation d'une liste d'interactions, contenant les informations semi-quantitatives et quantitatives (également associées en externe). L'utilisation d'un SIG comme outil de cartographie permet de soutenir l'analyse, notamment ses phases avancées.

Les lignes directrices consistent en un processus avec étapes et plusieurs niveaux incluant:

Partie A
Une phase initiale d'inventaire à caractère plus général (PARTIE A) qui est suivie d'une

Partie B
Analyse approfondie des interactions les plus pertinentes et d'une

Partie C
Phase finale visant à éclairer le processus de planification en donnant les informations sur les principaux résultats de l'analyse des ITM.

Cette approche à plusieurs niveaux facilite la mise en œuvre des orientations méthodologiques à la fois dans des contextes où :

a) Le processus de planification est dans une phase préliminaire (et les connaissances et informations doivent encore être collectées), ou

b) Le processus de planification est déjà plus avancé.

Dans ce second cas (b), les orientations pourraient être mises en œuvre en partant directement de la PARTIE B pour réorganiser les connaissances, données et documents disponibles en fonction des besoins de l'analyse approfondie. L'approche à plusieurs niveaux permet une flexibilité, ce qui est utile pour à la fois organiser les connaissances existantes sur les ITM et pour collecter de nouvelles informations dans un cadre structuré, évitant la duplication des efforts.

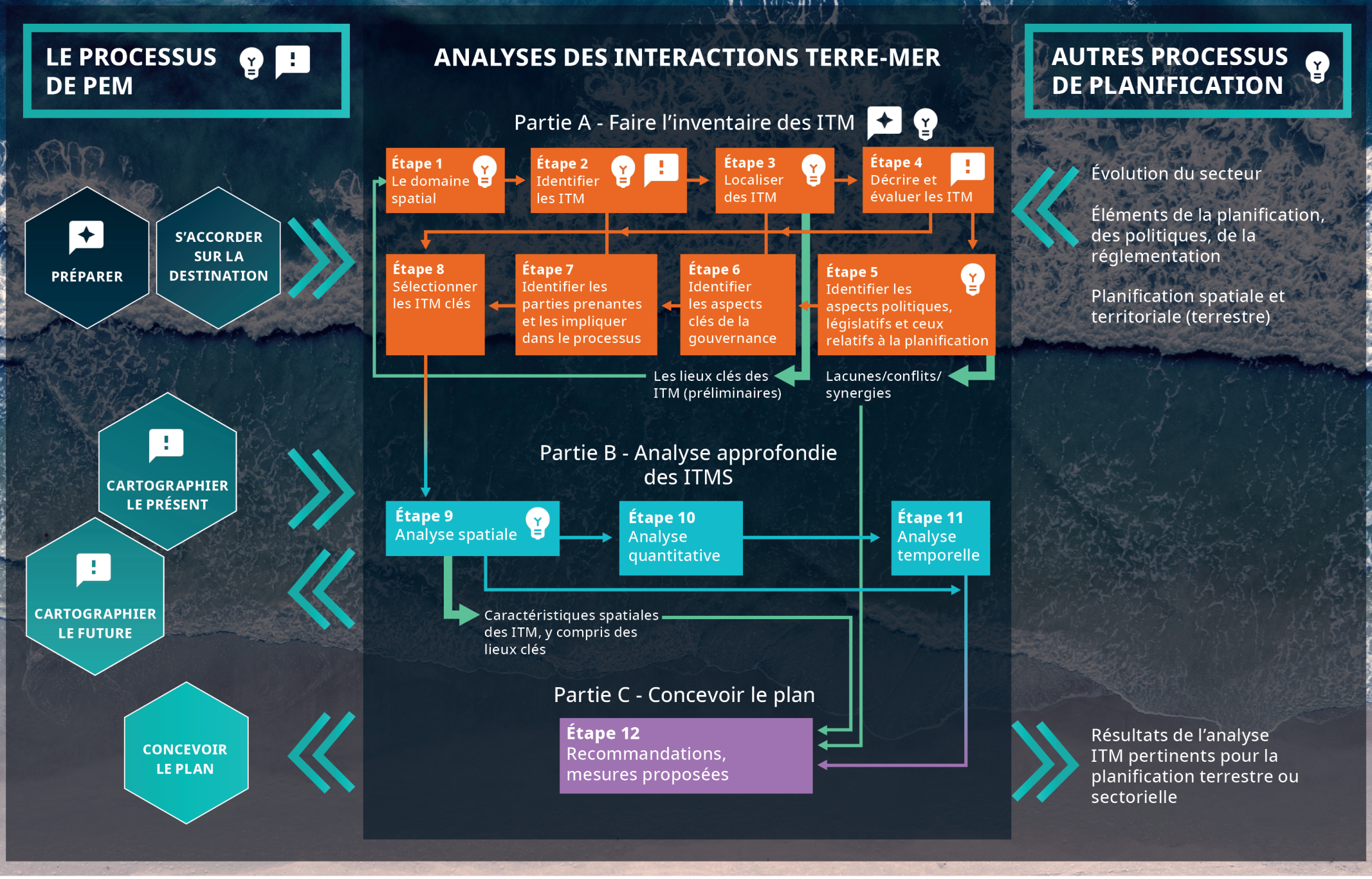

Ce diagramme a été développé par PAPRAC UNEPMAP pour soutenir la planification spatiale marine en Méditerranée. Pour plus d'outils de planification et de conseils, visitez **msp.iczmplatform.org**

PAP/RAC

ONU programme pour l'environnement

Plan d'action pour la Méditerranée
Convention de Barcelone

PARTIE A
FAIRE L'INVENTAIRE DES ITM

AUTRES PROCESSUS DE PLANIFICATION

Évolution du secteur

Éléments de la planification, des politiques, de la réglementation

Planification spatiale et territoriale (terrestre)

Avant de commencer

1. L'analyse des ITM n'est pas facile : elle requiert du temps, des ressources et des connaissances. Quelques conditions minimales pour réaliser à bien une analyse :

- Assurer l'accès aux données et connaissances environnementales multidisciplinaires terrestres et maritimes (écosystèmes terrestres et marins, habitats et espèces protégés, pressions et impacts, etc.)
- Assurer l'accès aux données et connaissances multisectorielles (activités terrestres et maritimes)
- Assurer la capacité de gestion des informations spatiales via le SIG et la mise à disposition des données spatiales
- Consacrer du temps et des efforts à sa réalisation
- Sensibiliser et impliquer les parties prenantes des secteurs maritime et côtier, y compris les entités responsables de la protection de l'environnement et du patrimoine culturel
- Une bonne connaissance des politiques et stratégies spatiales liées à des secteurs uniques et à la planification territoriale et marine, ainsi que des cadres législatifs principaux et des régulations pertinentes
- Des liens de qualité avec les planificateurs qui ne sont pas impliqués dans le processus de PEM afin d'assurer des relations, éviter les duplications, maximiser les synergies entre les connaissances et efforts.

2. L'analyse ITM dans le cadre de la PEM est intersectorielle par définition: elle implique d'identifier, d'intégrer et de prendre en compte dans la planification les implications terrestres pertinentes des usages de la mer ainsi que les conséquences des usages terrestres sur la mer. Cependant, une approche sectorielle aux ITM peut s'appliquer aux secteurs uniques et permet de mieux comprendre les implications de leurs activités dans les deux environnements et d'être prêt à les planifier et les gérer, résoudre des problèmes et saisir des opportunités.

3. Le type de plan est important. Le type de plan dans le cadre duquel se fait l'analyse ITM aura un impact sur le type de recommandations et de mesures qui peuvent être identifiées à l'étape 3. Si le système de planification dans votre pays inclut à la fois la terre et la mer, les mesures pertinentes pour la planification ou la gestion des activités sur terre peuvent être directement envisagées par le processus de planification. Au contraire, dans les pays où l'espace maritime est planifié séparément de la terre, l'analyse ITM peut révéler des aspects d'intérêt pour l'aménagement du territoire qui doivent être transposés et pris en compte dans le processus de planification en question.

4. Gardez un lien étroit avec le processus de PEM. Il ne s'agit pas d'une activité distincte ni d'une tâche supplémentaire dans le cadre du processus de PEM. Cette analyse fait partie du processus. Les implications des interactions terre-mer doivent être prises en compte dans toutes les phases de planification, depuis la conduite de l'inventaire à l'élaboration de scenarii, en passant par l'analyse des conflits d'usages et de l'impact environnemental. Le dialogue avec les parties prenantes pour discuter des besoins spatiaux devrait également tenir compte des composantes des ITM des activités des différents secteurs.

Étape 1: Définir le domaine spatial

La portée géographique de l'analyse ITM est spécifique au cas et est relative au contexte particulier de la PEM dans lequel l'analyse ITM est comprise. A ce titre, la portée géographique de l'analyse ITM dépend d'abord du domaine spatial du plan maritime auquel se rattache l'analyse ITM. La portée géographique des ITM doit prendre en compte le contexte territorial, les processus naturels concernés et les activités humaines se déroulant à l'interface terre-mer. Ces éléments définissent le « périmètre fonctionnel » de l'analyse. En conséquence de la prise en considération de ces éléments, le domaine spatial de l'analyse LSI peut être plus large que le domaine de la planification maritime.

L'analyse des ITM s'applique généralement à l'ensemble de la zone PEM et vise également à identifier les zones clés des ITM qui peuvent être examinés dans une seconde itération d'une analyse PEM-ITM plus détaillée. Cependant, la méthodologie est suffisamment flexible pour être mise en œuvre uniquement dans des zones clés des ITM déjà connues.

L'échelle compte. Les ITM peuvent être analysées selon différentes échelles, capturant ainsi différents phénomènes avec des caractéristiques différentes (par exemple, l'extension spatiale, l'intensité). En principe, les différentes échelles devraient être prises en compte et la cohérence de l'analyse (et de l'identification des mesures) devrait être assurée entre les différentes échelles (projet MSP-MED, atelier technique 2: LSI in MSP, 2020). L'échelle locale est très importante pour les ITM : la plupart des interactions sont évidentes à l'échelle locale et, ce qui est très important, l'engagement des parties prenantes et des communautés locales est crucial. A travers la Méditerranée, une importante expérience existe sur la gestion des ITM dans le cadre de la GIZC: celle-ci devrait être capitalisée autant que possible dans l'analyse des liens entre les ITM et la PEM. Lorsque l'analyse des ITM englobe une large zone côtière, comme dans le cas des plans maritimes nationaux pour les pays ayant une histoire relativement longue du développement côtier, un inventaire complet (phase 1) peut être difficile ou irréalisable. Dans de tels cas, une analyse préliminaire pourrait être effectuée pour identifier les lieux clés pour les ITM et l'analyse des ITM pourrait inclure les zones identifiées comme des lieux clés. Les exemples maltais et italien montrent deux approches opposées.

Étape 2: Identifier les interactions

Une liste d'interactions est dressée lors de cette étape, du fait de la double direction des ITM :

1. de la terre vers la mer, et
2. de la mer vers la terre.

Les interactions présentes et potentielles sont identifiées, ces dernières étant extraites des actions anticipées par les instruments de planification disponibles.

Les interactions peuvent se référer au transfert de matières (par exemple, l'eau), de biens (par exemple, sable, pétrole, poissons, etc.), de personnes (par exemple via les croisières), d'informations (par exemple via le suivi environnemental) à travers l'interface terre-mer. Ces flux peuvent avoir des conséquences environnementales et/ou économiques et/ou sociétales (ESPON et l'Université de Liverpool, 2013 ; CAMP Italie, 2017).

Afin de faciliter l'identification des interactions, les facteurs suivants (déterminant les interactions) peuvent être pris en compte (voici une liste non exhaustive avec des exemples seulement) :

Les activités anthropiques sur terre

- Les zones agricoles et de pâture
- Les zones urbanisées
- Les zones industrielles
- Les zones portuaires (y compris les ports de pêche, pour soutenir les activités d'aquaculture et les marinas de différentes tailles et types - croisières, bateaux de plaisance)

Les activités anthropiques sur terre

- Les sites contaminés
- L'évacuation des stations d'épuration
- Les aires protégées pour l'environnement ou pour la protection du patrimoine culturel
- Les projets/plans futurs avec interactions possibles.

Les activités anthropiques en mer

- Les parcs éoliens
- Les zones marines pour l'exploitation pétrolière et gazière
- Les zones marines pour les activités minières
- Les zones avec câbles et tuyaux
- Les aires protégées pour l'environnement ou pour la protection du patrimoine culturel.

Les facteurs naturels

- Les delta/zones estuaires pertinentes pour les apports en eau/solides/polluants
- Les zones soumises à l'érosion côtière
- Les zones soumises aux inondations
- Les zones soumises à l'intrusion saline.

Gardez un lien étroit avec le processus de PEM. Il ne s'agit pas d'une activité distincte ni d'une tâche supplémentaire dans le cadre du processus de PEM. Cette analyse fait partie du processus. Les implications des interactions terre-mer doivent être prises en compte dans toutes les phases de planification, depuis la conduite de l'inventaire à l'élaboration de scenarii, en passant par l'analyse des conflits d'usages et de l'impact environnemental. Le dialogue avec les parties prenantes pour discuter des besoins spatiaux devrait également tenir compte des composantes des ITM des activités des différents secteurs.

Approche sectorielle vs intersectorielle. L'analyse ITM dans le cadre de la PEM est intersectorielle par définition: elle implique d'identifier, d'intégrer et de prendre en compte dans la planification les implications terrestres pertinentes des usages de la mer ainsi que les conséquences des usages terrestres sur la mer. Cependant, une approche sectorielle aux ITM peut s'appliquer aux secteurs uniques et permet de mieux comprendre les implications de leurs activités dans les deux environnements et d'être prêt à les planifier et les gérer, résoudre des problèmes et saisir des opportunités.

Étape 3: Localiser les interactions

Au cours de cette étape, les informations sur la localisation géographique des interactions sont incluses dans la liste. La collecte des informations sur la localisation géographique des interactions permet l'élaboration d'une carte de présentation de la zone d'étude, en utilisant la carte existante et un logiciel SIG, identifiant, à un premier niveau d'approximation, la distribution géographique des interactions.

Petits espaces maritimes. Dans les pays disposant d'un espace maritime limité, non seulement les usages maritimes sont très concentrés, mais les ITM le sont aussi. Ceci a des implications sur la planification parce que des conflits peuvent avoir lieu plus fréquemment, non seulement entre les usages en mer, mais aussi entre leurs besoins sur terre (espace, installations, interconnexions, énergie, etc.).

L'échelle compte. Les ITM peuvent être analysées selon différentes échelles, capturant ainsi différents phénomènes avec des caractéristiques différentes (par exemple, l'extension spatiale, l'intensité). En principe, les différentes échelles devraient être prises en compte et la cohérence de l'analyse (et de l'identification des mesures) devrait être assurée entre les différentes échelles (projet MSP-MED, atelier technique 2: LSI in MSP, 2020). L'échelle locale est très importante pour les ITM : la plupart des interactions sont évidentes à l'échelle locale et, ce qui est très important, l'engagement des parties prenantes et des communautés locales est crucial. A travers la Méditerranée, une importante expérience existe sur la gestion des ITM dans le cadre de la GIZC: celle-ci devrait être capitalisée autant que possible dans l'analyse des liens entre les ITM et la PEM. Lorsque l'analyse des ITM englobe une large zone côtière, comme dans le cas des plans maritimes nationaux pour les pays ayant une histoire relativement longue du développement côtier, un inventaire complet (phase 1) peut être difficile ou irréalisable. Dans de tels cas, une analyse préliminaire pourrait être effectuée pour identifier les lieux clés pour les ITM et l'analyse des ITM pourrait inclure les zones identifiées comme des lieux clés. Les exemples maltais et italien montrent deux approches opposées.

Étape 4: Décrire et évaluer les interactions

Une brève description est fournie sur la nature de chaque interaction.

Sur la base d'un jugement d'expert, chaque interaction est évaluée et obtient le score

Positif élevé (+++) ou (+3)
Positif moyen (++) ou (+2)
Positif faible (+) ou (+1)
Neutre ou (0)
Négatif faible (-) ou (-1)
Négatif moyen (- -) ou (-2)
Négatif élevé (- - -) ou (-3)

Pour chaque interaction, l'évaluation se fait par rapport à :

1. l'environnement : considérer les effets positifs ou négatifs sur les éléments naturels du littoral ou sur la mer

2. la société : considérer les implications sociétales positives ou négatives de l'interaction naturelle et des interactions liées à l'usage

3. l'économie : considérer les effets économiques positifs ou négatifs sur les activités humaines (secteurs économiques).

Restez concentré. Lors de l'évaluation des interactions (Étape 4), vous allez identifier et évaluer les conflits (avec d'autres secteurs économiques) et les impacts (sur l'environnement). Ce faisant, n'oubliez pas de limiter votre analyse aux conflits et impacts déterminés par la composante d'interaction terre-mer du secteur/ usage que vous évaluez. Vous ne devez pas élargir votre analyse aux conflits et impacts globaux des usages de la mer, cela fait partie de l'analyse PEM et pourrait générer des chevauchements.

Étape 5: Identifier les principaux aspects politiques – législatifs – de planification

Au cours de cette étape, la liste des interactions est intégrée aux principales informations sur les instruments politiques, législatifs et de planification. Cette étape peut être entreprise ici (PARTIE A) ou transférée vers la PARTIE B ; dans ce cas, les aspects politiques, législatifs et de planification ne seront pris en compte qu'en relation avec les interactions clés sélectionnées à l'Étape 8.

Approche sectorielle vs intersectorielle. L'analyse ITM dans le cadre de la PEM est intersectorielle par définition: elle implique d'identifier, d'intégrer et de prendre en compte dans la planification les implications terrestres pertinentes des usages de la mer ainsi que les conséquences des usages terrestres sur la mer. Cependant, une approche sectorielle aux ITM peut s'appliquer aux secteurs uniques et permet de mieux comprendre les implications de leurs activités dans les deux environnements et d'être prêt à les planifier et les gérer, résoudre des problèmes et saisir des opportunités.

Étape 6: Identifier les aspects clés de la gouvernance

L'objectif de cette étape est de fournir une vue d'ensemble des principaux acteurs régulateurs. Au cours de cette étape - étroitement liée aux résultats de l'étape 5 - les institutions engagées dans les thèmes/processus/secteurs des interactions dans le domaine sont identifiées. Cette étape peut être entreprise ici (PARTIE A) ou transférée vers la PARTIE B ; dans ce cas, les aspects de gouvernance ne seront considérés qu'en relation avec les interactions clés sélectionnées à l'Étape 8.

Étape 7: Identifier les principales parties prenantes et les impliquer

L'engagement des parties prenantes pour l'analyse des ITM doit être intégré dans le processus global d'engagement dans le cadre de la PEM. Il ne s'agit pas d'un processus séparé mais d'une partie spécifique du processus d'engagement dans le cadre de la PEM. Le plan d'engagement des parties prenantes dans le cadre du processus de PEM devrait prévoir des mesures spécifiques afin de résoudre les problèmes liés aux ITM. Certaines parties prenantes impliquées dans les ITM peuvent être les mêmes que celles impliquées dans le processus de planification (par exemple, celles ayant des intérêts spécifiques dans l'espace marin) mais d'autres doivent être engagées spécifiquement pour les ITM (par exemple, celles ayant des intérêts spécifiques dans la zone côtière et le territoire à l'intérieur des terres en lien avec la mer). Quoi qu'il en soit, étant toujours recommandés en ce qui concerne les efforts des parties prenantes, des échanges sur les sujets pertinents pour les ITM peuvent être organisées parallèlement et dans le cadre de ceux pertinents pour le processus global de PEM. Néanmoins, un rôle actif des parties prenantes dans la discussion et la sélection des interactions clés entre les ITM est prévu.

Les catégories de parties prenantes suivantes peuvent être considérées (adapté de BaltSeaPlan 2018) :

- Parties prenantes formellement impliquées dans le processus de PEM. Ces parties prenantes sont des représentants d'institutions publiques comme les ministères, les collectivités locales ou régionales – selon l'échelle d'analyse. Elles sont identifiées sur la base de l'analyse de la législation concernée et du cadre institutionnel existant et de l'évaluation des responsabilités politiques et administratives jugées pertinentes pour le domaine d'analyse.
- Parties prenantes liées aux activités commerciales et non commerciales dans et autour de la zone du projet. Ces parties prenantes sont identifiées sur la base des informations collectées dans les listes d'interactions, où les activités pertinentes sont identifiées.
- Parties prenantes qui contribuent au débat public et/ou scientifique à tous les niveaux de gouvernance, concernant les usages de l'espace maritime et côtier : ces parties prenantes sont également identifiées sur la base de la phase d'inventaire et de recherches additionnelle focalisée dans le cadre du domaine d'analyse.

Étape 8: Sélectionner les interactions clés

La sélection des interactions clés représente l'étape finale de la première phase de l'analyse des ITM. Il est recommandé d'entreprendre cette étape via l'engagement des parties prenantes. Le but de cette étape est de hiérarchiser les interactions et de sélectionner les plus pertinentes à prendre en compte pour les étapes ultérieures. Un processus dirigé par les parties prenantes est suggéré afin d'impliquer dans l'analyse des ITM les personnes travaillant à terre et en mer, permettant l'échange d'expériences, de points de vue, de connaissances et de culture.

Discuter, hiérarchiser et sélectionner les interactions nécessitent le partage d'informations techniques et la rédaction des détails du processus de sélection. Il s'agit donc d'une activité à réaliser au sein de groupes relativement restreints. Au vu de ces objectifs spécifiques, les techniques d'engagement suivantes sont suggérées : entretiens avec les principales parties prenantes, groupes de discussion (focus groupes), ateliers au niveau local. Le nombre d'entretiens, le nombre de groupes de discussion à organiser et leur taille (nombre de participants) et la taille de l'atelier doivent être définis en fonction des spécificités du site.

Pour la hiérarchisation des interactions, la méthodologie suivante peut être appliquée (processus en deux étapes) :

- Une liste d'interactions : une longue liste est préparée sur la base d'une recherche documentaire
- Une première sélection est effectuée en interrogeant les principales parties prenantes et en les consultant au sein de 1-2 groupes de discussion. Ceci permet de préparer une liste de présélection (« shortlist »).
- La liste de présélection est discutée, présentée, modifiée et enfin validée lors d'un atelier technique.

Des approches alternatives peuvent être utilisées pour la hiérarchisation :

- Approche quantitative (scoring) : chaque acteur attribue un score quantitatif à chaque interaction, dans une échelle de notation prédéfinie.
- Approche semi-quantitative : chaque partie prenante sélectionne ses interactions les plus pertinentes avec un nombre maximum de préférences autorisées (par exemple trois, cinq, sept).

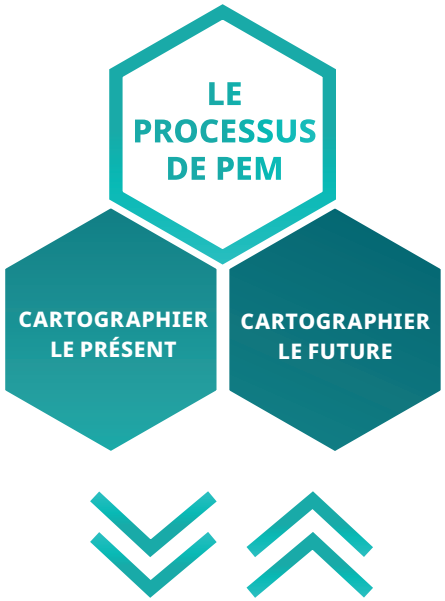

PARTIE B
ANALYSE APROFONDIE DES ITMS

Rappel

Analyser les ITM actuelles et à venir. N'oubliez pas d'identifier et d'analyser les ITM prévues futures, en fonction de la situation indiquée dans les plans sectoriels et le plan de l'espace maritime.

Étape 9: Analyse spatiale

Le domaine spatial spécifique de chaque interaction est identifié et cartographié. Le domaine spatial comprend :

- la zone où l'interaction intervient (par exemple un point de rejet d'eaux usées situé le long de la côte, l'emplacement d'une éolienne en mer),
- la zone exposée aux impacts/bénéfices dus à l'interaction (par exemple, la zone côtière bénéficiant des revenus de la pêche à petite échelle, les écosystèmes marins exposés aux impacts de l'extraction de sable des fonds marins), la zone intermédiaire (si pertinent).

La cartographie des interactions peut être finalisée pour évaluer les impacts cumulatifs des interactions (à terre et en mer), apportant ainsi un soutien précieux à la planification intégrée des zones marines-côtières, visant à réduire les conflits entre les différents usages, l'utilisation efficace des ressources, la protection de la biodiversité et la promotion des principes du développement durable (CAMP Italie 2017).

Pour identifier et cartographier les interactions, les éléments suivants peuvent être pris en compte :

- La typologie et l'extension des processus ITM : ils sont largement répandus (ex. les flux de marchandises, le transport à grande échelle ou charges de nutriments provenant d'un grand bassin versant) ou spatialement restreints (ex. l'érosion côtière ou la consommation locale de ressources marines).
- La répartition spatiale et temporelle des activités humaines.

- La répartition des éléments écologiques : interfaces, connexions écologiques, barrières écologiques.

L'échelle compte. Les ITM peuvent être analysées selon différentes échelles, capturant ainsi différents phénomènes avec des caractéristiques différentes (par exemple, l'extension spatiale, l'intensité). En principe, les différentes échelles devraient être prises en compte et la cohérence de l'analyse (et de l'identification des mesures) devrait être assurée entre les différentes échelles (projet MSP-MED, atelier technique 2: LSI in MSP, 2020). L'échelle locale est très importante pour les ITM : la plupart des interactions sont évidentes à l'échelle locale et, ce qui est très important, l'engagement des parties prenantes et des communautés locales est crucial. A travers la Méditerranée, une importante expérience existe sur la gestion des ITM dans le cadre de la GIZC: celle-ci devrait être capitalisée autant que possible dans l'analyse des liens entre les ITM et la PEM. Lorsque l'analyse des ITM englobe une large zone côtière, comme dans le cas des plans maritimes nationaux pour les pays ayant une histoire relativement longue du développement côtier, un inventaire complet (phase 1) peut être difficile ou irréalisable. Dans de tels cas, une analyse préliminaire pourrait être effectuée pour identifier les lieux clés pour les ITM et l'analyse des ITM pourrait inclure les zones identifiées comme des lieux clés. Les exemples maltais et italien montrent deux approches opposées.

Petits espaces maritimes. Dans les pays disposant d'un espace maritime limité, non seulement les usages maritimes sont très concentrés, mais les ITM le sont aussi. Ceci a des implications sur la planification parce que des conflits peuvent avoir lieu plus fréquemment, non seulement entre les usages en mer, mais aussi entre leurs besoins sur terre (espace, installations, interconnexions, énergie, etc.).

Étape 10: Analyse quantitative

Lors de cette étape, les interactions sont quantifiées sur la base des données disponibles. Durant cette étape, les résultats disponibles grâce à un vaste choix d'autres politiques et analyses sectorielles peuvent être capitalisés : La directive cadre sur l'eau, la directive cadre stratégie pour le milieu marin, le Protocole GIZC. Les informations quantitatives sont reprises dans le catalogue sous un format synthétique.

Étape 11: Analyse temporelle

Lors de cette étape, la dimension temporelle des interactions est également analysée. Les interactions sont qualifiées comme dotées d'une:

- Dimension temporelle non pertinente.
- Dimension temporelle pertinente sur le court terme (par exemple, sur une base cyclique : journalière, saisonnière ; sur une base non cyclique : variabilité interannuelle).
- Dimension temporelle pertinente sur le long terme (par exemple, changements des conditions environnementales au cours des ans, tendances de développement du secteur, changements des conditions climatiques).
- De plus, les interactions sont évaluées selon les scenarii futurs identifiés par le processus de planification.

PARTIE C
CONCEVOIR LE PLAN

AUTRES PROCESSUS DE PLANIFICATION

Résultats de l'analyse ITM pertinents pour la planification terrestre ou sectorielle

Étape 12. Recommandations et mesures suggérées

Cette dernière étape a pour objectif d'identifier les messages clés de l'analyse ITM pour informer le processus de planification. La possibilité d'impliquer les parties prenantes dans la sélection des messages clés est évaluée au cas par cas. Les éléments essentiels pour l'identification du message clé peuvent inclure :

- Une liste des ITM les plus pertinentes dans la planification, description de leur nature, résultats de l'évaluation (par exemple positifs ou négatifs, les plus pertinents pour l'environnement, la société, le(s) secteur(s) économique(s)).
- Des commentaires sur les synergies/conflits/lacunes dérivés de l'analyse du contexte politique, législatif et de planification, et du système de gouvernance.
- Une liste des principales parties prenantes à impliquer afin de traiter les interactions terre-mer (ITM) les plus pertinentes.
- Des caractéristiques spatiales des ITM, y compris la présence éventuelle et la localisation des zones clés et leurs caractéristiques.
- Des mesures d'atténuation potentielles qui pourraient être appliquées pour minimiser les impacts négatifs et maximiser les impacts positifs peuvent être suggérées, ainsi que des options pour traiter les ITM par le biais de l'élaboration de plans (Shipman et al., 2018).
- Les zones clés des ITM (préliminaires). La localisation des ITM (l'Étape 3) permettra d'identifier les zones où elles sont plus concentrées (les zones clés des interactions terre-mer). La localisation des zones clés sera affinée/confirmée lors de la réalisation de l'analyse spatiale à l'étape 9 de l'analyse interne (PARTIE B de l'analyse des ITM).
- Lacunes/Conflits/Synergies. L'analyse des aspects politiques, juridiques et de planification vise à identifier les éléments qui pourraient être améliorés grâce à une meilleure gestion des ITM. Ces éléments peuvent être soit des lacunes dans la législation et les plans existants, soit des conflits à résoudre entre les usages de la terre et de la mer ou des synergies à mieux exploiter. L'analyse ITM est l'occasion de les remarquer, et de proposer des solutions à inclure dans le plan issu de la PEM (PARTIE 3).
- Caractéristiques spatiales des ITM (y compris les zones clés) . L'analyse spatiale dans le cadre de la PARTIE B (l'Étape 9) permet une compréhension complète de la localisation et de la zone d'extension des interactions terre-mer dans l'espace. Elle permet l'identification finale des zones clés à considérer pour une gestion ciblée.

Gardez un lien étroit avec le processus de PEM. Il ne s'agit pas d'une activité distincte ni d'une tâche supplémentaire dans le cadre du processus de PEM. Cette analyse fait partie du processus. Les implications des interactions terre-mer doivent être prises en compte dans toutes les phases de planification, depuis la conduite de l'inventaire à l'élaboration de scenarii, en passant par l'analyse des conflits d'usages et de l'impact environnemental. Le dialogue avec les parties prenantes pour discuter des besoins spatiaux devrait également tenir compte des composantes des ITM des activités des différents secteurs.

Approche sectorielle vs intersectorielle.
L'analyse ITM dans le cadre de la PEM est intersectorielle par définition: elle implique d'identifier, d'intégrer et de prendre en compte dans la planification les implications terrestres pertinentes des usages de la mer ainsi que les conséquences des usages terrestres sur la mer. Cependant, une approche sectorielle aux ITM peut s'appliquer aux secteurs uniques et permet de mieux comprendre les implications de leurs activités dans les deux environnements et d'être prêt à les planifier et les gérer, résoudre des problèmes et saisir des opportunités.

Un outil pour soutenir l'analyse des ITM

Afin d'opérationnaliser l'analyse des ITM, la liste des interactions peut être structurée à partir des tableaux rapportés dans le fichier Excel se trouvant ici. Les quatre tableaux permettent de subdiviser l'analyse selon les principales catégories d' ITM :

- Interactions naturelles – De la mer vers la terre ;
- Interactions naturelles – De la terre vers la mer ;
- Interactions anthropiques – De la mer vers la terre ;
- Interactions anthropiques – De la terre vers la mer.

Chaque tableau permet de collecter les données/informations synthétisées nécessaires pour entreprendre les étapes de la Partie A – Bilan des orientations (étapes 1 à 8).

Certaines informations des tableaux peuvent être compilées si vous sélectionnez une des options prédéfinies du menu déroulant.

- Après la définition du domaine d'analyse spatial (Étape 1, l'étape préliminaire, elle ne doit pas être gérée à l'aide des tableaux), la compilation commence par l'identification des facteurs (c.-à-d. les processus naturels, les activités anthropiques) déterminant les ITM. Des exemples de processus et d'activités sont indiqués dans les tableaux.
- A partir des facteurs, les interactions sont identifiées et répertoriées (Étape 2).

Comment identifier les interactions terre-mer : quelques exemples

1. Les activités de pêche et de mariculture (les facteurs) déterminent le trafic des navires depuis/vers les zones de pêche/d'élevage (l'interaction). De plus, ils nécessitent des installations de débarquement, et parfois aussi des installations de traitement, de conditionnement et de transformation terrestres (l'interaction).

2. Les installations de production d'énergie en mer (les infrastructures pétrolière et gazière et les énergies marines renouvelables) (les facteurs) nécessitent le transfert de leurs produits à terre par pipelines ou câbles (l'interaction) et sont régulièrement visitées par les navires de maintenance (l'interaction).

3. Les besoins sur terre du transport maritime (le facteur) sont immenses : la présence de ports et d'infrastructures connexes et d'installations logistiques (les interactions) sont des éléments d'une grande importance dans les zones côtières.

4. Le tourisme côtier (le facteur) nécessite un espace en mer pour les activités récréatives : baignade, surf, aires de navigation en sont des exemples. Le tourisme côtier nécessite également un paysage marin naturel et propre, et peut parfois être en conflit avec d'autres usages de l'espace maritime.

5. L'agriculture, l'élevage, les zones urbaines (les facteurs) provoquent des rejets de nutriments et de polluants en mer (les interactions), directement ou via les estuaires/deltas des rivières (les facteurs).

- Des informations permettant de localiser les interactions (Étape 3) sont ensuite collectées, notamment la localisation géographique, le type de zone où se déroule l'interaction (menu déroulant), la localisation par rapport à la zone du plan (intérieur/extérieur, menu déroulant), l'espace d'interaction en mer (menu déroulant).

- Une description synthétisée de la nature des interactions est incluse et la pertinence des interactions est évaluée (Étape 4). L'évaluation de la pertinence est effectuée sur la base du jugement d'experts considérant la pertinence pour (i) l'environnement, (ii) la société, (iii) les secteurs économiques et d'autres usages de la mer (la protection de l'environnement, la protection du patrimoine culturel). Dans les tableaux, certains secteurs et usages de la mer sont identifiés à titre d'exemples, ils doivent être adaptés en fonction de ceux existants dans le domaine d'analyse. Une échelle d'évaluation à 7 niveaux est proposée pour évaluer la pertinence. Comme indiqué dans les orientations, l'évaluation de l'interaction peut être effectuée en faisant participer les parties prenantes. Dans ce cas, les scores des différentes parties prenantes doivent être intégrés (scores moyens).

Négatif - Élevé	
Négatif - Moyen	
Négatif - Faible	
Neutre	
Positif - Faible	
Positif - Moyen	
Positif - Élevé	

- Les éléments pertinents pour l'analyse des politiques (législation, plans, stratégies et autres documents) sont répertoriés à l'étape 5. Dans ces tableaux seuls les éléments synthétisés, essentiels sont à inclure, une analyse plus détaillée peut être élaborée dans d'autres documents.

- Les étapes 6 (Identifier les aspects de la gouvernance) et 7 (Identifier et impliquer les parties prenantes) ne sont pas directement liées à la compilation de la liste et, par conséquent, les tableaux n'incluent pas d'éléments pour soutenir ces étapes. A la place, les tableaux peuvent être utilisés pour répertorier les interactions les plus pertinentes (Étape 8), sur la base des résultats de leur évaluation.

Auteurs: Martina Bocci
Marina Marković, PAP/RAC

Coordination: Marina Marković, PAP/RAC

Traduit de l'anglais par :
Ana Irena Hudi, Cakum-Pakum d.o.o.

Design: Divya Venkatesh
http://www.wordsbycommunications.com/

Contact information:

Marina Marković
Programme des Nations Unies pour l'Environnement / Plan d'action pour la Méditerranée
Centre d'activités régionales/Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP)
marina.markovic@paprac.org
www.msp.iczmplatform.org

Les appellations utilisées et le contenu présente sur ce site Internet n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part de l'ONU Environnement/Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou zone ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.

Publié par

Programme des Nations Unies pour l'Environnement / Plan d'action pour la Méditerranée - Centre d'activités régionales/ Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP)
Kraj Sv. Ivana 11, HR-21000 Split, CROATIA

PAP/RAC

ONU programme pour l'environnement

Plan d'action pour la Méditerranée
Convention de Barcelone